

**service du travail et de l'intégration**  
**une nouvelle unité pour promouvoir les emplois**  
**temporaires subventionnés**

Si le chômage est actuellement dans une phase de régression, plus de 5'000 Lausannois sont encore à la recherche d'un travail. Conformément à son programme de législature, la Municipalité veut renforcer son dispositif pour inscrire les demandeurs d'emplois dans une démarche de réinsertion. Une réorganisation du service du travail et de l'intégration a permis la création d'une nouvelle unité qui proposera davantage d'emplois temporaires subventionnés dans l'administration communale et d'autres institutions.

La direction de la sécurité sociale et de l'environnement vient de réorganiser le bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL) du service du travail et de l'intégration, avec à la clé la création d'une nouvelle unité. Conformément au programme de législature de la Municipalité, l'objectif est d'augmenter le nombre d'emplois temporaires subventionnés dans les services de l'administration communale et au sein des institutions partenaires. Ces postes sont recherchés par les demandeurs d'emplois et leurs conseillers en placement car réputés qualifiants. Aujourd'hui, une campagne d'information est lancée dans ce sens, avec notamment la publication d'une lettre d'information (voir en annexe).

Même si le chômage est actuellement dans une phase de régression, Lausanne compte encore plus de 5'300 demandeurs d'emploi inscrits à son Office régional de placement, ce qui représente 8,2% de la population active. Le taux de chômage officiel, qui ne prend en compte que les demandeurs d'emploi au chômage complet et qui ne participent pas à une mesure active du marché du travail, est lui de 6,3 %, soit plus de 4'000 personnes.

Par le biais d'ETSL, le service du travail et de l'intégration s'efforce d'offrir des mesures qualifiantes aux demandeurs d'emploi. Actuellement, 200 places sont à disposition dans des programmes spécifiques, organisés sous forme d'ateliers dans le quartier de Sévelin, ainsi que dans les institutions internationales à Genève ou dans des pays de l'Est. Par ailleurs ETSL offre 50 places dans les services de l'administration lausannoise ou dans des institutions à but non lucratif de la région. En 2006, près de 800 demandeurs d'emploi lausannois et vaudois ont pu bénéficier d'une telle mesure, dont 57 dans les services communaux, en qualité de secrétaire, intendant, travailleur social, informaticien ou encore chargé de recherche.

La direction de la sécurité sociale  
et de l'environnement

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Jean-Christophe Bourquin, directeur de la sécurité sociale et de l'environnement, tél. 021 315 72 00**
- **Michel Cambrosio, chef du service du travail et de l'intégration, tél. 021 315 71 10**

Lausanne, le 23 février 2007



Hôtel de Ville  
case postale 6904  
1002 Lausanne  
tél. 021 315 25 50  
fax 021 315 20 05  
infopresse@lausanne.ch